

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 24/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	11

L'an 2025, le 24 Novembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/11/2025.

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 25/11/2025
Mise en ligne sur le site internet le 25/11/2025

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusée ayant donné procuration : Mme LECLERE-PIERRE Christel à Mme DESIEAUX Christelle

Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : M. DOUCET Yann

D25_039 – Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-19-1 ;
Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la loi 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie ;

Vu la nécessité de recrutement d'un agent au poste de secrétaire général de mairie ;

Vu la délibération D25_028 du 18 septembre 2025 modifiant le tableau des effectifs ;

Vu la vacance d'emploi au poste de secrétaire général de mairie à compter du 1er décembre 2025 ;

Vu les entretiens effectués pour le poste de secrétaire général de mairie ;

Monsieur le Maire indique que l'agent choisi est au grade d'adjoint administratif. Il convient donc d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er décembre 2025 modifiant le tableau des effectifs comme suit :

Emploi	Grade	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	0	1	TC

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création du poste d'adjoint administratif à compter du 1er décembre 2025 ;
- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs en découlant ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits aux chapitres prévus à cet effet au Budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 25/11/2025

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
M. DOUCET Yann